THÉÂTRE ET CINÉMA

Le théâtre, en soi, n'est pas mauvais. Il est une expression d'art et l'art est naturellement bon. Mais, *dans toute forme d'art*, écrit Brunetière, *il y a comme un principe ou un germe secret d'immoralité.*[1] Il en est du théâtre comme de la littérature, des arts plastiques, de la musique et de la danse, qui sont louables ou répréhensibles selon l'intention de l'artiste, ou les sensations, bonnes ou mauvaises, qu'ils suscitent. Non seulement le théâtre n'est pas mauvais en soi, mais, ordonné dans le sens de la beauté vraie, il élèvera l'âme en récréant l'esprit. Il sera l'une des formes multiples du beau, et ne deviendra dangereux que dans la mesure où on l'asservira aux passions malsaines. Pour reprendre une phrase du Père Vuillermet, *un art, quel qu'il soit, par cela qu'il tend à l'expression du beau, n'est pas mauvais intrinsèquement. Il ne devient mauvais que si on le fait servir au mal moral.*[2]

Dans les pays d'Europe, le théâtre proprement dit n'est pas mort. Mais en Amérique, aux Etats-Unis et au Canada, — dont la tendance, de plus en plus, paraît être de mouler sa vie sur celle de l'agglomération américaine, — le théâtre cède forcément le pas au cinéma, qui menace d'en devenir la forme exclusive.

En général, nous n'avons pas de théâtre. Dans les grandes villes, à intervalles irréguliers, quelques tentatives de théâtre français, classique et moderne, où il y a souvent à reprendre aux points de vue de la

---

[1] Cité par le P. M.-S. Gillet, O. P., *La peur de l'effort intellectuel*, Paris, 1910.

[2] R. P. F.-A. Vuillermet, O. P., *Les catholiques et les danses nouvelles*, Paris, 1924.

morale et de la doctrine, comme dans les dernières tournées Calmettes et Féraudy. Dans le répertoire de langue anglaise, — entendre celui qui garde des apparences dignes, — la même note prévaut. Quelques essais de théâtre sain, par des artistes canadiens-français, sont à applaudir, mais ils restent des cas d'exceptions. Nous n'insistons pas sur ce qu'il est convenu d'appeler le *vaudeville*, ni sur le bas étalage du *burlesque*, faisandé par la suggestion de la parole et du geste, dans la double féerie de la lumière et de la couleur, qui sont après le cinéma notre genre théâtral le plus en honneur.

Le cinéma, étant le plus répandu chez nous, est appelé à y exercer la plus grande influence. Dans quel sens se fera son développement, au bénéfice ou au préjudice des individus ? Pous nous, Canadiens-français, quels seront les effets d'une fréquentation des salles modernes de cinéma, en ce qui concerne la culture de l'esprit, les moeurs, l'épanouissement du sens national?

Les pellicules qu'on nous montre sont, à de rares exceptions près, de provenance américaine, ou, pour mieux dire, judéo-américaine.

Les Juifs contrôlent aux Etats-Unis, sans exagération, 85 pour cent des entreprises de cinéma. Qu'on s'arrête, si on hésite à le croire, aux plus considérables des firmes productrices : la compagnie *Famous Players*, par exemple, a pour chef Adolph Zukor, un Juif hongrois immensément riche ; le directeur de la *Fox Film Corporation* ne s'appelle pas Fox, mais Fuchs, Juif hongrois lui aussi ; un autre Israélite, Hiram Abrams, est à la tête de la *United Artists' Corporation*, laquelle compte parmi ses fondateurs le Juif Charlie

Chaplin; Carl Laemmle, Juif d'origine allemande, a conçu la *Universal City*, à Los Angeles, et Samuel Goldwyn, autre Hébreu authentique, dirige la *Goldwyn Film Corporation*, cependant que la *Paramount Picture Corporation* a pour président le même Hiram Abrams qui fait la pluie et le beau temps à la *United Artist*.[3]

Ce n'est pas tout. La *Universal Film* appartient au Juif allemand Julius Baruch ; les compagnies *Selznich Pictures* et *Select Pictures* au Juif Selznich.[4] Le Juif Marcus Loew, en 1922, exerçait un contrôle absolu sur 68 compagnies cinématographiques, dans divers pays, ainsi que sur 105 théâtres, dont un à Montréal, un à Ottawa, un à Toronto. Au mois d'avril de cette année, le même Loew, qui débuta à New York décrotteur de bottes, ou vendeur de journaux, devenait président d'un *merger* énorme, avec capital de 60 millions de dollars, qui englobait à la fois les compagnies *Metro Pictures, Goldwyn Pictures, Louis B. Mayer* et *Cosmopolitan Productions*.

Dans ces conditions, que ne peut-on craindre?

Les Juifs, outre le but de déchristianisation qu'on leur prête, ont pour principal objet de réaliser de l'argent et de mettre la main sur les finances du monde. En s'emparant du cinéma, ils ne songent pas tant à faire de l'art qu'à accaparer la richesse. Pour arriver à leurs fins, rien ne sera négligeable ni trop bas ; ils exploiteront les passions sous toutes les formes, flatteront les instincts. Ils n'ont aucun souci de la morale ni de l'ordre, et le merveilleux moyen d'éducation

---

[3] Cf. R. P. Joseph Boubé, S. J. article des *Etudes*, 20-6-22. Cf. *Documentation Catholique*, 1-7-22.

[4] *La Croix*, Montréal, 1924.

qu'est le cinéma deviendra entre leurs mains, à cause de leur soif d'or et de leur rage de domination, un outil de dépravation, une école de corruption et de révolution. S'ils y voient une raison d'attirer les foules, et d'emplir la caisse, ils propageront les idées anti-sociales, se feront les champions du divorce ou de l'amour libre, à l'occasion des pratiques malthusiennes. Naturellement ennemis de l'ordre, ils accorderont un appui bienveillant au socialisme le plus destructeur. Pour eux, il n'y a d'important que ce qui fait recette.

Dès 1885, dans son *Histoire générale de l'âme sémitique*, Renan écrivait des Juifs: *"La morale elle-même fut toujours entendue de cette race d'une manière fort différente de la nôtre. Le Sémite ne connaît guère de devoir qu'envers lui-même. Poursuivre sa vengeance, revendiquer ce qu'il croit être son droit, est à ses yeux une sorte d'obligation. Au contraire, lui demander de tenir sa parole, rendre la justice d'une manière désintéressée, c'est lui demander une chose impossible. Rien ne tient dans ces âmes passionnées que le sentiment du moi."*

C'est à ce sentiment du moi qu'ils obéissent quand, pour arriver à la possession de l'or,—de ce métal monnayé que Papini appelle l'excrément du démon,—les Juifs mettent à profit les passions et la concupiscence, ce qu'il y a en l'homme de plus bas. Pour la même raison, le Juif américain visera au monopole de la musique, instrumentale et vocale, morceaux d'orchestre et de piano, opéras, rouleaux ou disques de phonographes. Dans l'automne de 1920, sept éditeurs furent poursuivis aux Etats-Unis, en vertu de la loi contre les trusts, pour avoir centralisé 80 pour cent de la pro-

duction musicale.[5] Et si les *Protocoles* sont authentiques, dans l'esprit sinon dans la lettre, on comprendra encore mieux la poursuite de l'or par Israël. Car, lit-on dans les fameux *Secrets*: *"De nos jours, la puissance de l'or a supprimé celle des autorités libérales... Le despotisme du capital, qui est entièrement entre nos mains, tendra à cet Etat,* (un Etat épuisé par les convulsions intérieures, les guerres civiles ou un ennemi étranger), *un brin de paille auquel il sera inévitablement forcé de s'accrocher sous peine de tomber dans l'abîme.* Et ailleurs: *Il est indispensable à nos desseins que les guerres n'amènent aucune altération territoriale. Dans ces conditions, toute guerre serait transférée sur le terrain économique. Alors les nations reconnaîtraient notre supériorité, en voyant les services que nous rendons; cet état de choses mettra les deux adversaires à la merci de nos innombrables agents internationaux, qui disposent de ressources absolument illimitées. Alors nos droits internationaux balayeront les lois du monde entier, et gouverneront les pays comme les gouvernements individuels leurs sujets."*[6]

La conquête de l'or ne serait pas seulement un but chez les Juifs, mais un moyen, pour arriver à cette fin qu'est la domination sur le monde civilisé. Un cinéma organisé dans ces conditions, sous de tels maîtres, ne peut être que très préjudiciable dans son ensemble. Quelle menace ne constitue-t-il pas pour nous, Canadiens-français, minorité ethnique perdue parmi 115 millions de Saxons entremêlés de métèques?

---

[5] *Documentation Catholique*, (1-7-22).

[6] Traduction de la *Revue internationale des sociétés secrètes*; Cf. *Revue hebdomadaire*, article de Jean d'Elbée, (9-4-21).

Le cinéma judéo-américain est dangereux pour les moeurs. Ne respectant rien, ni la famille qu'il mine par l'apologie du divorce et de l'union libre ; ni la religion dont il se moque par une mise en scène grotesque ; ni l'autorité, à qui il prête des attributs ridicules ; il n'a qu'un objet : l'argent, et il fera flèche de tout bois pour y atteindre. Mais le public se fatigue vite. C'est un enfant gâté, à qui il faut toujours des amusements nouveaux. C'est pourquoi, ces dernières années, on a vu certains producteurs de cinéma changer de méthodes et mettre à l'écran des pièces à peu près bonnes quant au fond. Malheureusement, l'interprétation est moins bénigne ; des personnages mêlés à la trame, et des scènes convenables en soi deviennent de véritables sollicitations des sens par le déshabillé des costumes, la lascivité des attitudes et la désinvolture des sexes en présence.

A la jeunesse, le cinéma révèle les dessous de la vie ; il la familiarise avec le vice, dont il montre la séduction en même temps que l'impunité. Par la nature des sujets traités, il enseigne aux enfants le vol et le crime, les subterfuges pour échapper à la justice ; aux jeunes filles les cents façons de tromper leurs amoureux, et plus tard leurs maris. Quand le scandale n'est pas excusé directement, on en rit ; c'est une manière comme une autre de le donner comme inoffensif et, logiquement, comme imitable. On fait la réclame de tous les abus. Et l'on peut rappeler ici ce qu'écrivait, touchant la presse malsaine, M. Eugène Rostand, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques : *"Les véritables fruits, c'est l'empoisonnement des imaginations populaires par les peintures malsaines ou cruelles ; c'est la vulgarisation de procédés de*

toute sorte pour voler et pour tuer impunément; c'est la contagion d'animalité ignoble ou féroce." [7] Ces paroles sont également vraies de la presse mauvaise et du cinéma mauvais.

De la fréquentation de nos salles de spectacle, que restera-t-il pour l'ornementation de l'esprit, la formation du goût et le développement des facultés intellectuelles?

Le cinéma développera d'abord, chez les adultes comme chez les jeunes, l'imagination la plus exaltée. Il tournera les têtes, excitera aux aventures romanesques ou violentes, contribuera à créer, dans toutes les classes de la société, un besoin de richesses et de luxe. C'est le peuple surtout, et dans le peuple l'élément féminin, qui sera le plus gâté. Pour le peuple, le cinéma, c'est en quelque sorte le rêve éveillé. Concrète, presque palpable, c'est la belle illusion que chacun, sans peut-être y croire beaucoup, conserve dans un recoin de l'âme. Le spectacle détachera l'être de la réalité vivante et de ses tristesses, pour le transporter dans un monde factice d'où il ne descendra qu'avec peine. Pour beaucoup, cette transposition dans l'irréel aura pour effet de rendre plus durs la vie et les renoncements qu'elle comporte. [8]

Le goût ne sera pas mieux servi. Le sens du beau, de l'esthétique, est inné, mais il n'est pas reparti également parmi les hommes. Certains peuples ont plus que d'autres la faculté de comprendre et de sentir la beauté ; il en est de même des individus. A des degrés

---

[7] Cité par Paul Féron-Vrau, *Les Catholiques et la Presse*, brochure, Paris, 1921.

[8] Cf. Louis Jalabert, *Le film corrupteur*, *Etudes*, (5-10-21), article publié en brochure par *l'Action Populaire* de France.

divers, cependant, le goût est susceptible de se former et de se développer. *C'est affaire de tempérament, d'hérédité, d'éducation et de milieu.*[9] Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es. Proverbe vieux de forme, mais d'idée éternellement jeune. Dites-nous les amis fréquentés, les livres lus, les spectacles où vous vous complaisez, et l'on saura rapidement ce que vous êtes. Le milieu se réfléchit plus ou moins dans l'homme. Mettant en scène une humanité risible ou invraisemblable, sans aucun souci des proportions, obligé,—à cause des recettes,—de flatter le peuple et d'être à la remorque de l'opinion, le cinéma aura pour fonction naturelle de mettre au rancart la beauté véritable. Il sera le triomphe du criard et du flamboyant, de l'existence haletante et trépidante.

Aux mains de la juiverie, le cinéma n'importe encore chez nous que des moeurs étrangères. Déjà la France s'est plainte de l'invasion du film américain, qui cherche à imposer subrepticement la pensée, la philosophie et l'esthétique américaines.[10] On sait le retentissement que peuvent avoir ces moeurs sur les nôtres, du côté moral et spirituel. Du point de vue national, elles ne sont pas moins à redouter. Le sens national est ce qui manque le plus, chez nous, au plein épanouissement de l'individualité ; et le cinéma, tel que compris par les Israélites américains, est peu propice à sa formation. Pays jeune, le Canada français ne saurait être moins prudent que la France dans ses fréquentations intellectuelles. Comme le notait à Montréal l'abbé Lionel Groulx, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin dernier, notre absence de

[9] R. P. M. S. Gillet, *Op. cit.*
[10] Cf. Louis Jalabert, article cité.

sens national tient à deux causes, l'une d'ordre politique, l'autre d'ordre intellectuel. La première, c'est notre état de peuple colonial, et la seconde l'ignorance de notre histoire. Un patriotisme conscient ne se formera qu'à la condition d'étudier le passé, de s'en imprégner, de réaliser dans l'idée de patrie, selon le mot de Joseph de Maistre, *"une association, sur le même sol, des vivants avec les morts et ceux qui naîtront."* [11]

Or le cinéma américain est ce qu'il y a de moins ordonné dans ce sens. Non seulement il ignore tout de notre histoire, de notre vie nationale et de nos aspirations, mais, quand il affecte de s'intéresser à ce pays de neige qu'est le Canada, il le représente sous des couleurs fausses, ou n'en montre qu'un aspect, comme il arriva lors de l'engouement pour les histoires de la gendarmerie à cheval canadienne, à la suite des romans de James-Oliver Curwood et de Ralph Connor. Il nous rend en quelque sorte, auprès de l'étranger, le même mauvais service que *Maria Chapdelaine*.

Notre prestige ne gagne rien à cette propagande. D'autre part, les Canadiens n'y apprendront point à s'enorgueillir de leur race. Au contraire, par la comparaison constante avec les scènes artificielles ou luxueuses qui sont l'essence du cinéma, ils risquent de se laisser éblouir par celles-ci, et de ne garder qu'un dédaigneux mépris pour la réalité ordinaire qui les entoure. L'attirance des Etats-Unis, qu'expliquent l'énorme population de ce pays et la persuasion éloquente de son or, nous a causé des torts irréparables. La république américaine nous a pris deux millions d'hom-

---

[11] Cf. Henry Bordeaux, *Le retour de Barrès à sa terre et à ses morts*, Paris, 1924.

mes et ne cesse, par tout ce qu'elle nous exporte, dans le sens spirituel et matériel, de miner notre fonds canadien-français.

*
* *

Voilà, résumée à grands traits, la situation. Le cinéma est un fait accompli, entré partout dans les moeurs ; il est trop tard pour songer à le supprimer. Le plus sage, tout en le rendant moins nocif, c'est d'en tirer le meilleur profit possible.

Pour cela, il faut d'abord le concours des gouvernements, qui commenceraient par supprimer les films nettement pornographiques ou dangereux, interdiraient la réclame scandaleuses des cinémas, dans les affiches et dans les journaux. Un contrôle officiel de cette sorte rendrait des services efficaces, à la condition de n'être pas purement platonique, mais actif et sérieux. On refuserait encore l'entrée de nos salles aux pellicules prétendues canadiennes, tournées à Los Angeles ou à Holywood, qui ne nous rendent pas justice. Cela amènerait les compagnies productrices à un plus grand respect des choses canadiennes, par crainte des pertes de clientèle.

On pourrait peut-être encore défendre l'accès des cinémas aux jeunes gens qui n'ont pas un certain âge. En Hollande, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Scandinavie, de nombreuses restrictions de ce genre existent. Au Canada, il s'est fait du travail dans le même sens, mais avec peu de résultats. En Suisse, depuis quelques années, l'entrée des cinémas publics est interdite aux jeunes gens qui n'ont pas seize ans, et *un contrôle sévère pourvoit à l'application de la loi.* Mais les enfants, comme le note Louis Jalabert dans cet article plusieurs fois cité, ne sont pas privés pour

cela d'un divertissement en soi excellent, *car Genève a fait construire une vaste salle où, chaque semaine, plusieurs milliers d'écoliers peuvent jouir gratuitement de leur plaisir favori ; le même système a déjà été appliqué dans 40 pour 100 des écoles communales.* Ce régime d'exclusion n'est pas cependant le dernier mot de la question, et il serait préférable, si la chose était possible, de tuer le mal à sa source.

Bien entendu, les catholiques ne réconcilieront point à leurs idées, en ces matières, les magnats juifs du cinéma, plus intéressés à leurs affaires qu'à la sauvegarde des moeurs et au bien des âmes. Mais ne pourraient-ils, graduellement, apprendre à se passer des magnats ? Comme on combat le feu par le feu, dans la brousse et dans la forêt, il faudra combattre e cinéma par le cinéma, opposer le bon au mauvais. On n'aura pas du jour au lendemain une organisation capable de rivaliser avec les compagnies américaines de production et de distribution. Mais si les catholiques d'Amérique s'unissaient pour mettre sur pied et encourager une oeuvre de cinéma catholique, on ne conçoit pas ce qui se pourrait réaliser ! Certaines tentatives ont été faites, qui ont eu quelque succès ; le *National Catholic Welfare Council* aux Etats-Unis, la société *San Marco Film* en Italie, ont fait du bien. On ne peut dire qu'elles ont fait assez ; les moyens leur ont manqué. Trop de catholiques, comme ils lisent le journal neutre de préférence à leurs organes, donnent au cinéma mauvais, ou risqué, l'appui qu'ils doivent à leurs entreprises de théâtre. Il est vrai que la production de films exige des capitaux énormes, et qu'elle n'est pas facilement à notre portée. Mais ce qui est possible, c'est de choisir parmi les films sur le marché,

y tailler et retoucher à propos, et créer avec ces matériaux un organisme de distribution sain. L'expérience a été tentée en France, notamment à Lyon, et a réussi au point de trouver à ses initiateurs une clientèle jusque dans les milieux les moins orthodoxes.

Le cinéma est un des maux qui s'attaquent à notre vitalité nationale. Si néfaste que soit son action, elle n'est pas de nature telle qu'on ne puisse l'atténuer. La chose ne se fera pas en un tour de main, mais il faut dès maintenant, en vue des résultats à atteindre, unir les efforts et les bonnes volontés.

Harry BERNARD.

LA RESPONSABILITÉ DE L'INTELLECTUEL

De la conférence de M. Antonio Perrault sur la propriété des oeuvres intellectuelles, à la Semaine Sociale de Sherbrooke, nous extrayons ce passage qui laisse voir avec quelle hauteur de vue notre ami à traité son sujet :

"Formule à méditer: L'idée doit servir les hommes. Elle les pousse, par le développement des facultés individuelles et le maintien des avantages généraux, vers les fins particulières de l'homme et vers le bien commun de la société. Cette règle domine le travail des auteurs. Ils ont leur responsabilité professionnelle. Les signes qu'ils imaginent, leurs découvertes, les manifestations artistiques ou littéraires de leur esprit créent une richesse non seulement individuelle mais nationale. On ne peut l'abandonner au hasard. Elle doit s'ajouter à l'actif moral et intellectuel de notre peuple."

"En retour des droits concédés par l'Etat, les auteurs ont des obligations envers le public. Et la première c'est de faire en sorte que leurs ouvrages servent les principes d'ordre et de vrai progrès, qu'ils augmentent ainsi dans la société le bien et la beauté morale. Libres de mettre au jour les produits de leur esprit, les auteurs sont responsables de la trace qu'ils laissent parmi les hommes."